

Bon à savoir en cas de maladie

Certaines maladies peuvent entraîner des frais importants. Elles touchent indistinctement tous les publics : jeunes ou plus âgés, hommes ou femmes. Pour limiter ces coûts, la Mutualité chrétienne (MC) octroie une intervention financière à ses membres.

Un forfait de 150 euros

Une maladie peut peser sur le budget d'un ménage : médicaments, déplacements, aides médicales diverses, aménagement du domicile... C'est pourquoi la MC octroie 150 euros à ses membres confrontés à des problèmes de santé de longue durée et aux conséquences lourdes. Cette intervention est prévue par la couverture Hospi Solidaire. Tous les membres affiliés à la MC bénéficient de cette couverture hospitalisation dès lors qu'ils sont en ordre de cotisation.

cadre de cette maladie. L'hospitalisation doit avoir débuté au plus tôt le 1^{er} janvier 2011.

Quelles démarches devez-vous faire ?

Vous devez vous procurer un **formulaire de demande d'ouverture de dossier** auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be.

Une partie doit être complétée par votre médecin traitant et l'autre par vous-même. Remettez-le ensuite à la mutualité, qui se chargera de votre dossier.

Vous avez été hospitalisé ? Cet avantage vous concerne peut-être. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller mutualiste.



© Europe-Mercator/BCU-PIRES

Cette intervention vous est octroyée si :

1. Votre maladie est reprise dans la **liste établie par la MC** (voir ci-dessous).
2. Vous avez été hospitalisé(e) dans le

Aucun questionnaire médical ne doit être complété pour bénéficier de l'intervention.

La MC intervient pour une série de pathologies très **actuelles** et rare-

ment couvertes par les assurances, à savoir : l'insuffisance cardiaque, l'insuffisance respiratoire et certaines maladies mentales.

ÇA SE PASSE

"Nos histoires dans l'Histoire"

///

>> L'ASBL Tremplins vous invite à la 29^e édition du Festival Bruxelles Babel, qui se déroulera les 18 et 19 avril au Théâtre Marni.

Les 200 jeunes bruxellois de 12 à 21 ans s'exprimeront sur le thème "Nos histoires dans l'Histoire". Ce thème couvre l'histoire personnelle des jeunes, de leurs parents, d'un pays, du monde, de communautés, d'immigration, mais aussi des histoires d'amour, d'échec, de réussites...

Dates : vendredi 18 avril et samedi 19 avril, de 14h à 19h

Lieu : Théâtre Marni, 25 rue de Vergnies à 1050 Ixelles

Prix : 8 EUR

Public : à partir de 6 ans

Infos et réservations : 0483/ 41.53.54 • info@bruxellesbabel.be

www.bruxellesbabel.be

Dimanche matin à la ferme

///

Au cours de cette matinée, vous aurez l'occasion de rentrer dans les prairies des animaux, de caresser les moutons, de prendre un lapin ou une poule dans vos bras, de brosser les ânes, de visiter le potager en saison... Bref, de vous détendre en famille dans le merveilleux cadre de verdure que vous offre la Ferme d'Uccle.

Date : le dimanche 20 avril de 10h à 12h

Lieu : Ferme du Parc Fond Roy, 93 vieille rue du Moulin à 1180 Uccle

Gratuit et sans réservation

Infos : 02/675.37.30 • www.tournesol-zonnebloem.be



© photo:blanc.fr

CONFÉRENCE

"Choisir la vie"

///

Les Rencontres du Fanal vous proposent un témoignage d'Anne-Dauphine Julliard, auteure de Deux petits pas sur le sable mouillé et Une Journée particulière.

Maman de quatre enfants, elle connaît l'épreuve de deux petites filles touchées à la naissance d'une maladie dégénérative. L'aînée décède à l'âge de trois ans, l'autre a de l'avenir sans empêcher de lourdes séquelles.

Comment trouver l'énergie de vivre des situations poignantes ?

Comment créer un climat familial sans édulcorer la réalité ?

Comment continuer à faire des projets ? Anne-Dauphine vous fera partager sa foi en la vie, malgré tout.

Date : le jeudi 15 mai à 20h

Lieu : salle Le Fanal, 6 rue Joseph Stallaert à 1050 Bruxelles

Prix : 10 EUR (5 EUR pour les étudiants)

Infos : 02/343.28.15 • lesrencontresdufanal@scarlet.be

Réservation souhaitée sur le compte BE91 3101 6930 2876

ÉNÉO, MOUVEMENT SOCIAL DES AÎNÉS

Excursion à Dinant

///

>> Énéo vous emmène à la (re)découverte de Dinant et sur les traces d'Adolphe Sax.

Programme de la journée :

Matin : Visite de la Citadelle et de l'"Espace 1914", un nouvel espace consacré aux combats d'août 1914.

Midi : repas au restaurant

Après-midi : Promenade "Sax and the City" créée pour les 200 ans d'Adolphe Sax, créateur du saxophone. Sax est l'un des citoyens dinantais les plus illustres. La ville est jalonnée d'arrêts faisant référence à ses inventions ou au personnage qu'il fut. Un parcours permet de découvrir cet habillage urbain, ludique et musical.

Date : le lundi 12 mai

Rendez-vous à 8h30 rue de Loxum (près de la Gare centrale).

Retour à Bruxelles vers 18h.

Prix : pour les membres d'Énéo : 33 EUR / pour les non-membres : 38 EUR

À payer sur le compte d'Énéo : BE13 7995 5025 5639

Inscription obligatoire : eneo.bruxelles.be

02/501.58.13 (entre 9h et 12h)



Mutualité chrétienne Bruxelles

Mutualité Saint-Michel

111-115 bd Anspach à 1000 Bruxelles

Éditrice responsable : Elisabeth Degryse

Fax : 02/501.58.38 • Tél. : 02/501.51.99

Tél. : 02/501.58.58

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

Liste des maladies pour lesquelles la MC intervient

Les critères médicaux précis ouvrant le droit à l'intervention sont repris sur le formulaire de demande.

Pour plus de détails, parlez-en à votre médecin.

1. Accident vasculaire cérébral invalidant (attaque, thrombose...)
2. Aplasie médullaire
3. Artériopathie oblitérante (coronarienne ou périphérique) chronique et évolutive avec manifestations cliniques ischémiques
4. Cirrhose du foie décompensée
5. Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et déficit immunitaire grave acquis (syndrome immunodéficitaire acquis - SIDA)
6. Diabète insulino-dépendant ou non insulino-dépendant ne pouvant pas être équilibré par le seul régime
7. Épilepsie
8. Forme grave d'une affection neuro-musculaire (dont myopathie)
9. Hémoglobinoopathie homozygote
10. Hémophilie
11. Insuffisance cardiaque grave
12. Insuffisance rénale
13. Insuffisance respiratoire chronique grave
14. Maladie de Parkinson

15. Maladie métabolique héréditaire nécessitant un traitement prolongé spécialisé

16. Mucoviscidose

17. Paraplégie

18. Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodémie généralisée évolutive

19. Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave

20. Psychose, trouble grave de la personnalité, arriération mentale

21. Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives

22. Sclérose en plaques invalidante

23. Spondylarthrite ankylosante grave

24. Suites de transplantation d'organe

25. Tuberculose active

26. Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (cancer)

27. Les maladies graves, non inscrites sur la liste, nécessitant un traitement prolongé d'une durée prévisible supérieure à 6 mois et particulièrement coûteux.

28. Les polyopathologies : plusieurs affections caractérisées entraînant un état pathologique nécessitant des soins coûteux d'une durée prévisible supérieure à 6 mois.

Dans ces deux derniers cas (27 et 28), outre un rapport médical, une estimation des coûts devra être établie. Adressez-vous à votre conseiller mutualiste.

Bénéficiez d'une intervention complémentaire

Si vous avez souscrit une assurance hospitalisation facultative (Hospi +, Hospi +100 ou Hospi +200), en plus de l'intervention forfaitaire de 150 euros prévue dans le cadre de l'Hospi solidaire*, vous pouvez bénéficier d'une couverture spécifique pour les maladies graves ou coûteuses.

Celle-ci consiste en un remboursement de 50% des frais suivants :

- Médicaments non remboursables prescrits (sur base du BVAC remis par le pharmacien)
- Frais de transport et de déplacements non remboursables par l'assurance obligatoire
- Matériel de bandagisterie/orthopédie non remboursable prescrit
- Prestations paramédicales non remboursables (psychologue, esthéticien, diététicien...)

Ces frais doivent être en rapport avec la maladie.

Pour l'Hospi +, l'intervention accordée peut s'élever jusqu'à 250 euros par année civile.

Pour l'Hospi +100 et Hospi +200, cette intervention peut atteindre 2000 euros par année civile à partir de 2014 (1000 euros jusqu'en 2013).

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Assurances hospitalisation. Une protection sur mesure" à votre conseiller ou en appelant le 0800 10 9 8 7 (appel gratuit).

* Attention : l'intervention de 150 euros est un forfait unique. Elle est accordée une fois par pathologie ayant donné lieu à une ou plusieurs hospitalisation(s).



Info Mutualité

Déménagement temporaire de l'agence d'Anspach

// À PARTIR DU 28 AVRIL //

L'agence de la MC Saint-Michel située au 115 boulevard Anspach sera bientôt entièrement rénovée. Pendant la durée des travaux, vous pourrez vous rendre à 100 m de là, au n°27 de la rue des Pierres, où une agence temporaire a été aménagée.

L'horaire d'ouverture ne change pas. Les permanences du service social et du service pension seront également déplacées à la rue des Pierres, ainsi que le bureau du médecin-conseil. Cette nouvelle agence temporaire est à deux pas du siège central, dans une rue perpendiculaire au boulevard Anspach (voir plan).

Rien ne change pour l'envoi de vos documents

La boîte aux lettres située au boulevard Anspach reste accessible et sera levée tous les jours. Vous pouvez donc continuer à y déposer vos documents pour la mutualité, en veillant à toujours y apposer une vignette jaune (à l'exception des certificats médicaux, qui doivent être envoyés

La boîte aux lettres située au boulevard Anspach reste accessible et sera levée tous les jours.

par la Poste à l'adresse du médecin-conseil de la MC Saint-Michel, 111-115 boulevard Anspach à 1000 Bruxelles).

Bientôt une agence entièrement rénovée.

En 2015, vous pourrez retrouver votre agence centrale, complètement réaménagée et mise à neuf pour mieux vous accueillir.



Horaires

| HORAIRES DE L'AGENCE : | SERVICE SOCIAL : | SERVICE PENSION : |
|------------------------|---------------------|--------------------|
| Lundi : 9h - 16h | Lundi : 9h - 16h | Mardi : 9h - 12h30 |
| Mardi : 9h - 13h | Mardi : 9h - 13h | |
| Mercredi : 9h - 16h | Mercredi : 9h - 16h | |
| Jeudi : 9h - 17h | Jeudi : 9h - 13h | |
| Vendredi : 9h - 13h | Vendredi : 9h - 13h | |

Balades guidées

À la découverte de Laeken

L'association Laeken découvertes vous propose de nombreuses promenades accompagnées dans les quartiers du Nord de la ville : serres, parcs et cimetière vous seront racontés et de nombreux bâtiments ouvriront leurs portes pour vous.



Les balades commencent à 14h30 et reviennent à 5 euros par personne (gratuit en-dessous de 18 ans).

Voici le programme détaillé pour les mois à venir :

Le roi jardinier

Les parcs et jardins privés de Léopold II
Parc colonial, parc Sobieski, Jardins du fleuriste... Ces anciens jardins privés ouvrent au public des lieux de toute beauté, de grand intérêt botanique et paysager.
Dates : 06/04, 08/06, 10/08, 12/10

Le Heysel s'expose

Sur les traces des expos 35 et 58
Venez découvrir les vestiges encore bien présents de ces temps festifs, avec un accès exceptionnel au pavillon américain et revivez un moment l'émerveillement de l'american way of life.
Dates : 13/04, 22/06, 24/08, 26/10

Sic transit...

Le cimetière de Laeken, ses deux églises et la crypte royale
Grand livre de pierre de l'histoire de Belgique, le cimetière offre une suite de rencontres étonnantes : un cœur lumineux qui s'affiche au solstice d'été, un exemplaire authentique du Penseur de Rodin, Michel de Ghelderode, la Malibrans, Emile Bockstaal, un enfant naturel de Léopold I, le chœur de l'ancienne église de Laeken...
Dates : 20/04, 18/05, 15/06, 21/06 (solstice), 20/07, 17/08, 21/09, 19/10, 01/11, 02/11.

Le vieux Laeken

Du village à la ville
Le parcours vous emmène des premières maisons communales aux derniers projets d'aménagement avant l'annexion par la ville de Bruxelles en 1921. Accès exceptionnel au jardin urbain Albert Street.
Dates : 25/05, 27/07, 28/09

Grande guerre, petites histoires 14-18 à Laeken

La petite et la grande histoire de la première guerre mondiale se croisent dans cette visite mémorielle. Du Poilu inconnu à la bataille des casques d'argent en passant par la vie quotidienne de la population, vous terminerez ce parcours devant la tombe du roi Chevalier!
Dates : 01/06, 03/08, 05/10

Rive gauche

Le canal entre passé et avenir
Cette promenade présente le patrimoine d'une zone portuaire en pleine revitalisation, ainsi que les grands projets prévus ou en cours : Monument au travail, École de batellerie, Byrrh, Greenbiz, Tivoli, UP-site, TIR.
Dates : 11/05, 13/07, 14/09

Toussaint

Avec fleurs et couronnes
Une visite sur la symbolique funéraire pour décoder les messages secrets du cimetière à 11h ou une visite à la rencontre de ses résidents illustres à 14h30.
Dates : 01/11 et 02/11 à 11h et 14h30

Le Domaine royal

Durant la période d'ouverture des Serres royales, Laeken découverte propose un accompagnement guidé d'une heure comprenant une présentation architecturale et historique du Domaine royal et des serres en prologue à la visite individuelle des serres.
Dates : 23/04, 25/04, 30/04, 02/05, 06/05, 07/05, 08/05, 09/05

Le chemin des écoliers

De l'école communale à l'École européenne
À travers leurs implantations et leurs bâtiments, toute l'histoire de l'enseignement à Bruxelles défille au fil des visites des établissements scolaires, d'une des premières écoles de Henry Jacobs à l'École européenne (accès exceptionnel !) en passant par l'ancienne école normale flamande.
Dates : 04/05, 06/07, 07/09

Aux bons soins du Docteur Horta

L'hôpital Brugmann et la Fondation reine Elisabeth
La visite de cet hôpital pavillonnaire avant-gardiste conçu par Victor Horta est couplée à une merveille de l'Art Déco exceptionnellement accessible : la Fondation reine Elisabeth de Henri Lacoste.
Dates : 27/04, 29/06, 31/08

Plus d'infos : www.laekendecouverte.be • 0479/39.77.15

QUIZZ

Connaissez-vous l'Europe ?

/// Dans la perspective des prochaines élections européennes le dimanche 25 mai, Énéo vous propose dans chaque numéro d'En Marche un petit quizz de trois questions. Le but est de vous amener à tester vos connaissances concernant l'Europe (du point de vue géographique, culturel et politique). Les bonnes réponses sont indiquées en-dessous. Mais pour plus d'infos et des explications complémentaires, n'hésitez pas à surfer sur le site d'Énéo : www.eneo.be/bruxelles.html



- 1) La mer baltique se partage en de nombreux golfes, lequel n'en fait pas partie ?
A. Bothnie
B. Finlande
C. Skagerak
- 2) Où est fabriquée l'aspirine ?
A. Allemagne
B. Autriche
C. Suisse
- 3) Un Belge a été président du Parlement européen entre 1964 et 1965. Quel est son nom ?
A. Paul Henri Spaak
B. Etienne Davignon
C. Jean Duvieusart

Les réponses sont : 1) C - 2) A - 3) C Plus d'explications sur : www.eneo.be/bruxelles.html

ALTÉO RECHERCHE DES VOLONTAIRES

Devenez volontaire dans l'accompagnement par le transport !

/// Lorsqu'on doit se rendre à une consultation médicale, on ne peut pas toujours conduire soi-même et on n'a pas toujours la possibilité de se faire aider par un proche.

Vous avez un peu de temps à donner ? Vous disposez d'un véhicule et vous êtes prêt(e) à accompagner des personnes dans Bruxelles ?



Altéo assure la coordination du service, vous propose une formation de base, des rencontres entre volontaires ainsi qu'un défraiement pour vos frais de transport. La coordination est assurée par Altéo, qui vous contacte en fonction des besoins et vous répondez en fonction de vos disponibilités.

Intéressée(e) ? Pour en savoir plus, envoyez-vous un mail à altéo.bruxelles@mc.be ou contactez le service Transports d'Altéo au 02/501.58.15 (entre 9h et 12h30).

DU TEMPS À DONNER

Devenez bénévole à l'ONE !

- > Vous disposez de temps libre ?
 - > Vous aimez le contact, la petite enfance, la jeunesse ?
 - > Vous voulez vous engager socialement ?
 - > Vous voulez vous engager dans une équipe ?
 - > Le tout dans un climat convivial et agréable ?
- Vous êtes disponible, accueillant, chaleureux, discret, patient, tolérant et respectueux d'autrui...

La consultation de l'ONE de Schaerbeek, 13 rue d'Anethan recherche des volontaires. Pour toute info, contactez Madame Ndeze au 02/216.90.57 ou au 0499/57.29.59

Intéressé(e) ? Complétez ce talon et renvoyez-le à l'adresse : Service Communication - Mutualité Saint-Michel - 111-115 bd Anspach - 1000 Bruxelles. Nous vous recontactons.

Je souhaite devenir bénévole à la consultation ONE de Schaerbeek.

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Tél. : _____